



Avec le soutien de



EDITEUR RESPONSABLE

MICHEL CAILLET

RUE BRANCHE PLANCHARD, 104, 4000 - LIEGE

REPRODUCTION INTERDITE SAUF ACCORD DE LA REDACTION

L'Editorial du Président (le 27 février)

Chers ami(e)s,

L'année 2022 commence bien mal. En effet, nous ne pensions jamais qu'une nouvelle guerre pouvait éclater en Europe au XXI^e siècle. Et pourtant, il y a eu, il y a et il y aura encore des « va-t-en-guerre » aux seuls motifs de leur égocentrisme, de leur propension à montrer qu'ils sont les plus forts, de leurs propos dictatoriaux.

Et qui paye pour ces dictateurs ? Des personnes innocentes qui veulent vivre en paix en famille dans un pays qu'ils aiment et qu'ils défendront jusqu'au bout de leurs forces.

En 1914, ce fut Guillaume II qui voulait s'étendre à tout prix et qui a mis le monde à feu et à sang conduisant à la mort plu de 18 millions d'innocents par la faute d'un fou sanguinaire et égocentrique.

En 1940, ce fut Hitler, qui par la terreur et l'incompétence des dirigeants français et britanniques, mit lui aussi le monde à feu et à sang et la mort de plus de 60 millions d'innocents. Pire, de nombreux adeptes défendent encore ses idées nauséabondes.

En 2022, c'est un dictateur qui veut retrouver l'ancienne URSS alors que les républiques les plus à l'Ouest souhaitaient se rapprocher de l'OTAN et de l'Union Européenne. Et malheureusement, l'Ukraine est le premier pays à subir l'opprobre, non pas d'un peuple, mais d'un seul homme qui décide de ce qui est bon ou mauvais.

Les pays occidentaux ne sont pas non plus tout blanc. Il y a une vingtaine d'années, le Président russe avait souhaité une plus grande entente entre l'Est et l'Ouest. Mais rien n'y fit, les Etats-Unis faisant blocus.

A l'heure où j'écris ces lignes, Kiev résiste toujours et nous devons leur rendre hommage. Pour leur courage, pour la défense de leur pays, ne voulant pas céder à la dictature d'un homme qui n'a que faire de l'opinion des autres. Seul son avis compte.

Espérons que la paix revienne rapidement et que l'Ukraine puisse de nouveau revivre dans un pays certes dévasté mais riche de ses qualités.

Honneur et Respect pour ces défenseurs d'un monde libre.

Vive le Roi, Vive la Belgique

Michel CAILLET

Président



Président d'Honneur Hervé JAMAR, Gouverneur de la Province de Liège

Conseil d'Administration

Président : Michel CAILLET
Rue Branche Planchard, 104, 4000 - LIEGE
Tel/Fax : 04 - 246 22 61 - Portable : 0474 - 119 185
Courriel : michelcaillet1949@gmail.com

Vice-Président Honoraire: Professeur Robert THONON

Vice-Président: Gérard GEORGES
Avenue de la Paix, 49, 4030 - GRIVEGNEE
Tél.: 04 - 343 02 88 - Portable: 0477 - 366 208
Courriel: gerard.georges01@gmail.com

Secrétaire: Commandant Honoraire Alain PELZER
Crête de Bouxhmont, 22, 4651 - BATTICE
Tél.: 087 – 55 65 22
Courriel: claudepelzer@hotmail.com

Trésorier: Colonel BEM e.r. Marc KLEPPER Rue de Fize le Marsal, 22, 4351 - HODEIGE Tél.: 019 - 58 79 32 - Portable: 0495 - 249 625 Courriel: marcklepper21@gmail.com

Compte banque - Bpost BE04 0004 4690 1531

Webmaster et Rédacteur du Bulletin Michel CAILLET

« J'ai toujours préféré la folie des passions à la sagesse de l'indifférence » Anatole France

« Ouvrez des écoles et vous fermerez des prisons »

Victor Hugo

« L'Etat est le plus froid des monstres froids. Il ment froidement ; et voici le mensonge qui s'échappe de sa bouche : Moi l'Etat, je suis le Peuple. »

Friedrich Nietzsche

Hommage au Roi Albert 1^{er} le 29 mars 2022

Nous avons été contraints d'annuler par deux fois la cérémonie prévue traditionnellement en février ; une fois à cause du problème « omicron » et une fois à cause de la tempête qui a sévit le 18 février dernier.

Mais la situation « omicron » s'améliorant nettement, nous pouvons vous signaler que la cérémonie aura lieu le *mardi 29 mars 2022 à 11 heures* à l'Esplanade Roi Albert 1^{er} face au Palais des Congrès.

Le timing sera le suivant :

- 10.30 heures : mise en place des drapeaux et des enfants

- 11.00 heures : cérémonie protocolaire

- 12.00 heures : fin de la cérémonie.

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à participer à cet hommage au Roi Chevalier, à Ses soldats et aux soldats alliés durant la première guerre mondiale.

Voici une ancienne photo de la statue équestre.



Michel CAILLET

Président

Nos troupes se déploient en opérations extérieures

Le Gouvernement belge, sur la demande de l'OTAN, a décidé de participer à l'effort allié en déployant le 1/3 Bataillon de Lanciers avec 300 hommes. Le départ est imminent (info du 27-2).

Pour tout déploiement d'une unité combattante, il faut un appui logistique. C'est le 4^e Bataillon Logistique de Marche-en-Famenne qui va assurer cet appui avec 68 hommes (info du 27-2).

L'Asbl Roi Albert 1^{er} a envoyé aux deux chefs de Corps, le Lieutenant-Colonel BEM Didier PLAS pour le 1/3L et le Lieutenant-Colonel BEM Sébastien GOMREE, Ingénieur, pour le 4^e Bn Log, un message de soutien aux hommes qui seront envoyés aux frontières de l'OTAN.

En voici la teneur:

Messieurs les Colonels,

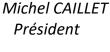
Apprenant cette semaine l'envoi de troupes sous commandement OTAN, l'Asbl Roi Albert 1^{er} tient à apporter tout son soutien au 1/3 Bataillon de Lanciers et au 4^e Bataillon Logistique, tous deux de Marche-en-Famenne.

Elle est convaincue que ces deux unités d'élite porteront à son plus niveau l'honneur et le prestige de notre armée.

Elle souhaite bon courage à ces soldats qui partent en opération extérieure avec tous les dangers inhérents à ce type de mission.

Honneur et respect à eux.

Au nom des Membres de l'Asbl Roi Albert 1er







Rudyard Kipling

Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir, Ou perdre en un seul coup le gain de cent parties Sans un geste et sans un soupir ;

Si tu peux être amant sans être fou d'amour, Si tu peux être fort sans cesser d'être tendre, Et, te sentant haï, sans haïr à ton tour, Pourtant lutter et te défendre;

Si tu peux supporter d'entendre tes paroles Travesties par des gueux pour exciter des sots, Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles Sans mentir toi-même d'un mot ;

Si tu peux rester digne en étant populaire, Si tu peux rester peuple en conseillant les rois, Et si tu peux aimer tous tes amis en frère, Sans qu'aucun d'eux soit tout pour toi;

Si tu sais méditer, observer et connaître, Sans jamais devenir sceptique ou destructeur, Rêver, mais sans laisser ton rêve être ton maître, Penser sans n'être qu'un penseur;

Si tu peux être dur sans jamais être en rage, Si tu peux être brave et jamais imprudent, Si tu sais être bon, si tu sais être sage, Sans être moral ni pédant;

Si tu peux rencontrer Triomphe après Défaite Et recevoir ces deux menteurs d'un même front, Si tu peux conserver ton courage et ta tête Quand tous les autres les perdront,

Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire Seront à tous jamais tes esclaves soumis, Et, ce qui vaut mieux que les Rois et la Gloire Tu seras un homme, mon fils.



Toutes les manifestations patriotiques en province de Liège sont insérées sur deux sites :

- <u>http://www.albert1er.be/agenda.html</u>
- <u>http://www.fnc-frme-vise.be</u>

De plus, vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook. https://www.facebook.com/groups/1538866846430613

Ch. KLEPPER-CAILLET



Monument à Ixelles

« Il y a des gens si ennuyeux qu'ils vous font perdre une journée en 5 minutes »

Philippe Geluck

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir »

Jean Jaurès

Ces écrivains qui ont raconté leur guerre en 14-18

Sur le front pendant la Grande Guerre, les écrivains rédigeaient des récits pour témoigner des batailles et de la vie des tranchées, histoire de galvaniser les troupes ou, au contraire, de prôner le pacifisme. Une littérature d'un genre particulier, qui, après avoir fait du poilu le personnage mythique de 14-18, triomphe à l'époque auprès des jurys littéraires.

« Et il se dresse, comme un défi à la mitraille, semblant appeler cette mort qu'il glorifiait dans ses vers. Au même instant, une balle meurtrière brise ce noble front. Il est tombé, sur le côté, sans un cri, dans une plainte sourde, ayant eu l'ultime vision de la victoire tant espérée et enfin proche. »

C'est par ces mots qu'en 1916, à l'appel de Maurice Barrès, le soldat Victor Boudon décrivit dans un livre de souvenirs la mort de son lieutenant, le 5 septembre 1914, près de Villeroy, lors de la bataille de la Marne. Le lieutenant s'appelait Charles Péguy. Peu importait que ce récit fût vrai ou non.

Sa mort, chargée de symbole, était déjà un mythe. Le socialiste dreyfusard converti au catholicisme n'incarnait-il pas, à lui seul, l'Union sacrée ? L'auteur, en 1913, des vers célèbres « Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre / Heureux les épis murs et les blés moissonnés » ne donnait-il pas corps à l'idéologie sacrificielle si prégnante depuis 1914 ? Lui qui était mort lors du « miracle de la Marne » n'annonçait-il pas la victoire à venir ?

Lui que l'on décrivit comme touché mortellement d'une balle au front ne symbolisait-il pas la bravoure de celui qui, encore, se dresse face à l'ennemi à l'orée d'une guerre où les soldats durent s'enterrer pour survivre ?

La mort de Péguy fut saturée de sens. Des dizaines de nécrologues, de droite ou de gauche, s'approprièrent le mort et sa mort. En Allemagne même, la revue expressionniste « *Die Aktion* » lui rendit hommage par un dessin d'Egon Schiele en première page.

Il s'agissait de dire le caractère universel que représentait sa mort à la guerre et, partant, l'immensité irréparable de la perte, passée, présente et à venir.

Mais la mort de Péguy avait aussi mis en évidence la participation multiforme des auteurs à la Grande Guerre. Il fut du reste loin d'être le seul à mourir. Après le conflit, l'Association des écrivains combattants (AEC), fondée en 1919, entreprit de compiler dans une anthologie en cinq volumes les « écrivains morts à la guerre ». Elle en compta cinq cent soixante — pour la plupart largement inconnus —, dont les noms furent inscrits sur des plaques apposées au Panthéon en 1927.

Écrivains à l'appel

La France étant un pays de conscription, beaucoup d'écrivains en âge de porter les armes furent appelés sous les drapeaux dès les premiers jours de la mobilisation.

C'était le cas de Péguy, qui, né en 1873, était encore mobilisable comme lieutenant de réserve. On peut aussi citer Alain-Fournier, autre lieutenant de réserve, Jean-Richard Bloch, qui part comme caporal, Georges Duhamel ou Luc Durtain, qui servent comme médecins.

D'autres choisirent de s'engager ou de devancer l'appel, alors que, plus âgés, ils auraient pu s'épargner un séjour sur le front ; c'est le cas du poète catholique Adolphe Retté (né en 1863), qui s'enrôle comme infirmier.

À l'opposé du spectre politique, Henri Barbusse (né en 1873) justifie, en socialiste, sa prise de position dans le journal L'Humanité, le 9 août 1914, par ces mots : « Cette guerre est une guerre sociale qui fera faire un grand pas – peut-être le pas définitif – à notre cause. Elle est dirigée contre nos vieux ennemis infâmes de toujours : le militarisme et l'impérialisme, le Sabre, la Botte, et j'ajouterai : la Couronne. »

Ces motivations sont aussi celles d'un autre écrivain de gauche, Léon Werth (né en 1878), qui raconta dans son roman *Clavel soldat* (1919) le sentiment défensif qui s'empara de ses compatriotes et de lui-même, qui abandonna ses convictions antimilitaristes et pacifistes, avant, progressivement, de renouer avec elles.

À ces Français trop âgés, trop jeunes, choisissant de devancer l'appel ou inaptes – tels Roland Dorgelès ou Jean Cocteau, qui signe un engagement comme infirmier de la Croix-Rouge – s'ajoutent un certain nombres d'étrangers qui choisissent de rejoindre les rangs de l'armée française. Paris était en effet encore en ce début du XXe siècle la ville d'adoption de très nombreux artistes et intellectuels du monde entier.

Parmi les engagés étrangers les plus célèbres figurent ainsi Guillaume Apollinaire, Alan Seeger, Blaise Cendrars... Ce dernier, avec son ami italien Ricciotto Canudo et d'autres artistes étrangers, avait publié un manifeste appelant les étrangers à « offrir leurs bras » et à se regrouper « en un faisceau solide de volontés mises au service de la plus grande France ».

Connus ou non, souvent oubliés, ils furent ainsi plusieurs centaines mobilisés ou engagés à faire la guerre au front, à tel point qu'en novembre 1914 un *Bulletin des écrivains de 1914* fut créé pour maintenir le contact entre tous ces « écrivains combattants » – ainsi qu'ils se baptisèrent eux-mêmes – et les milieux littéraires à l'arrière.

Ces derniers, un temps désorganisés, se remirent en effet progressivement à fonctionner. Si certaines revues, comme « La Nouvelle Revue française », s'interrompirent pour la durée de la guerre, la plupart poursuivirent leur publication. Certaines furent même créées à la faveur du conflit, comme « Le Mot », de Paul Iribe et Jean Cocteau, « L'Élan », d'Amédée Ozenfant, ou encore « SIC » (Sons Idées Couleurs Formes), de Pierre Albert-Birot.

"Au-dessus de la mêlée"

Les grands écrivains restés à l'arrière mirent le plus souvent leur plume au service de la patrie, comme André Suarès, auteur de violents pamphlets contre les Allemands, ou Maurice Barrès, qui, par ses livres et surtout par une chronique quotidienne dans « L'Écho de Paris », entendait galvaniser le patriotisme de ses compatriotes.

À l'opposé de celui qui y gagna le surnom de « rossignol des carnages », Romain Rolland, en Suisse au moment de la déclaration de guerre, choisit d'y rester et de prendre ses distances avec l'atmosphère particulièrement nationaliste des débuts du conflit, appelant à se placer « au-dessus de la mêlée ».

Il fut rejoint par un petit groupe d'intellectuels, tels que Marcel Martinet, Pierre Jean Jouve, Henri Guilbeaux, qui fondèrent des revues pacifistes et internationalistes. La Suisse permit aussi des rapprochements avec des artistes des pays ennemis, comme Stefan Zweig. Le mouvement dada, né à Zurich, en Suisse, en 1916, est également issu de cette hybridation artistique, typique des pays neutres entre 1914 et 1918.

Pour des raisons politiques et de censure, ces voix dissidentes peinaient toutefois à se faire entendre. Quant aux auteurs restés en France, ceux qui encourageaient les combattants à faire leur devoir, ils souffraient parfois du discrédit qui frappait les « bourreurs de crâne » de l'arrière. Peu à peu, les écrivains combattants purent se forger une légitimité. Après tout, eux aussi partageaient la vie sur le terrain : ils étaient donc, mieux que d'autres, aptes à « témoigner ».

Une fois sur le front, à de rares exceptions près – comme Jean-Richard Bloch, qui réserva ses récits à sa correspondance –, ils entreprirent de tenter de transcrire leur expérience, de se confronter, par l'écriture, à ce qu'on commençait déjà à appeler la « Grande Guerre ».

Ils publièrent récits, carnets de guerre, fictions romanesques ou poèmes de tranchées, apportant par leur vécu la crédibilité nécessaire à leur prise de parole. Ainsi Pierre-Alexis Meunier affirmait dans son livre « L'Angoisse de Verdun », paru en 1918 : « La guerre seule parle bien de la guerre. La grande épouvante seule fait pleinement comprendre ce qu'est une véritable âme de soldat. » Les éditeurs publièrent alors de très nombreux livres de guerre issus du front, à travers des collections leur étant même entièrement dévolues. Les jurys des prix littéraires se réunirent à nouveau et récompensèrent les écrivains du front.

Cette littérature fut souvent couronnée de succès, comme « Le Feu », de Barbusse, qui, remportant le prix Goncourt en 1916, dépassa les deux cent mille exemplaires vendus avant la fin de la guerre. Il fut aussitôt traduit en anglais, en 1917, puis en allemand en 1918, en Suisse, et en huit autres langues avant la fin de 1919. Le succès de ce type de livre aidant, de jeunes auteurs encore inconnus purent publier leurs récits, à l'instar de Maurice Genevoix ou de Jean Galtier-Boissière ou Pierre Drieu la Rochelle, dont les premiers livres publiés sont les recueils de poèmes de guerre, « Interrogation » (1917) et « Fond de cantine » (1920).

Aux écrivains devenus combattants s'ajoutèrent donc les combattants devenus écrivains. De ce point de vue, la pratique quasi quotidienne de l'écriture de lettres ou de journaux, ainsi que l'ennui de la vie dans les tranchées, favorisa sans doute aussi leur émergence, même si, bien évidemment, le geste de publier un livre, et plus encore une œuvre ayant une ambition littéraire, était différent de celui de l'épistolier. Le ton employé dans ces ouvrages publiés entre 1914 et 1918 contribua également à leur succès.

Si les textes ouvertement pacifistes demeurèrent rares pendant le conflit, en raison de la censure mais surtout du patriotisme foncier de nombre de ces intellectuels, ils n'en offraient

pas moins une vision souvent bien plus réaliste que nombre d'écrits de l'arrière, de reportages de guerre ou encore d'articles de la presse quotidienne. En rendant compte de la guerre des tranchées, des grandes batailles, des souffrances des combattants mais aussi de leurs espérances, ils se faisaient en quelque sorte leurs porte-parole autoproclamés auprès d'une population désirant en savoir plus sur ce que vivaient les pères, maris, fiancés, frères et fils mobilisés.

Cette littérature contribua elle aussi à faire du « poilu » la figure centrale du conflit, autour de laquelle allait s'élaborer progressivement la mémoire collective de la Grande Guerre. Héros, martyr ou victime, il était le principal « personnage » de ces œuvres, qui furent relayées dans l'après-guerre par une seconde vague de publications, signées, là encore, par des écrivains combattants. Léon Werth publia ainsi trois livres sur la guerre entre 1919 et 1920. Roland Dorgelès, avec « Les Croix de bois », sorti également en 1919, dut s'incliner pour le prix Goncourt face à Marcel Proust, qui l'emporta avec « À l'ombre des jeunes filles en fleurs », mais obtint le Femina.

Créateurs ou témoins ?

C'est surtout au tournant des années 1920 et 1930 que la littérature du front connut son renouveau, avec cette fois des œuvres qui, dans la lignée du best-seller mondial traduit de l'allemand d'Erich Maria Remarque « À l'ouest rien de nouveau » (1929), alliait souvent recherche littéraire et engagement pacifiste ou antimilitariste. Il en est ainsi de « La Peur » (1930), de Gabriel Chevallier, du « Grand Troupeau » (1931), de Jean Giono, ou des premières pages de « Voyage au bout de la nuit » (1932), de Louis-Ferdinand Céline.

Cette période fut aussi marquée par une polémique qui accompagna la publication en 1929 et 1930 de « *Témoins* et *Du témoignage* », de Jean Norton Cru. Cet ancien combattant et professeur de littérature passait au crible de sa critique trois cents œuvres. La conception normative qu'il avait des récits de guerre, comme devant répondre à un impératif de vérité, divisa. Un certain nombre d'auteurs, se sentant attaqués, notamment Roland Dorgelès, alors président de l'AEC, ne manquèrent pas de rappeler que les écrivains combattants se considéraient, au moins pour certains d'entre eux, davantage comme des créateurs que comme des témoins stricto sensu. Ce débat dévoila l'un des enjeux fondamentaux de cette littérature de l'expérience guerrière : à la fois confrontation au paroxysme et tentative d'écriture de la catastrophe.

Texte tiré du *Télérama* hors-série - *Guerre 14-18*, janvier 2014

Nicolas Beaupré

Maître de conférences en histoire Université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand)

Lien: https://www.telerama.fr/livre/querre-de-14-18-ces-ecrivains-qui-ont-raconte-leur-querre,n5882552.php

Le Buste du Roi Albert 1er - Donateurs

- Asbl « les Cimetières Liégeois »
- Confédération Nationale des Prisonniers Politiques et Ayants Droit
- Délégation Générale du Souvenir Français pour la Belgique
- Fraternelle des Agents Parachutistes
- Royale Union des Services de Renseignements et d'Action, Brabant-Liège
- Société Franco-Belge des Anciens Militaires Français de Liège
- Société Royale des Officiers Retraités, province de Liège + 10 personnes au banquet
- Alberte BOYENS
- Christiane et Michel CAILLET-MARZEE
- Colonel honoraire Philippe COMANNE
- Sauveur FRANCES
- Gérard GEORGES, Vie-Président de l'Asbl Roi Albert 1er
- Colonel IMM e.r. Fernand GERARD, Membre d'honneur de l'Asbl Roi Albert 1er
- Lieutenant-Colonel BEM Sébastien GOMREE, Ir, Chef de Corps du 4 Bn Log
- Commandant d'Aviation de réserve André HARDENNE
- Hans HOOKER (Tennessee, USA), ancien superintendant des Cimetières américains de la Neuville-en-Condroz et de Colleville-sur-Mer
- Hervé JAMAR, Gouverneur de la Province de Liège
- Jean-Claude LAMOTTE, Président Provincial de la FNC
- Marcel LETURGER, Président des Anciens Militaires Français de Liège
- Nicolas MACKELS
- Adjudant e.r. Jean-Luc MATHET
- Maurice NEYS, Porte-drapeau
- Armand PRION-PANSIUS
- Pierre SCHILS, Président du Réseau PROBUS, Liège-Sud
- Joseph SCHMIT, Porte-drapeau
- Robert THONON, Vice-Président Honoraire de l'asbl Roi Albert 1er
- Jean TONON, Président de la Fraternelle de la Légion Etrangère
- Jean-Paul WILIQUET, Secrétaire Régional de la FNC

Le devis s'est établi à 7.744 € TVAC, la pose étant prise en charge par la Ville. La ville, en outre avait réservé une table de 10 personnes et promis un don de 2.000 €

Il faut souligner que le montant des dons varie. Il y a de petits dons et de très gros dons. Nous considérons <u>TOUS</u> les dons comme très importants. Soyez-en, toutes et tous, assurés de notre éternelle reconnaissance.

Le Trésorier

Ce buste a été volé en juillet 2020 et, comme vous le savez, nous avons entamé directement les recherches pour son remplacement.



Nous pouvons espérer voir sa réalisation dans le courant du premier semestre 2022. La photo représente le buste futur mais au lieu d'être doré, il sera avec une patine bronze.

Dès à présent, nous remercions très sincèrement les donateurs ci-dessus.

Le Président

Nos héros de '14

L'histoire de nos paquebots. Ils vont accomplir des exploits.

https://1914-1918.be/insolite_nos_paquebots.php

Bonne lecture patriotique

M. CAILLET

Un site extraordinaire à mettre dans vos favoris :

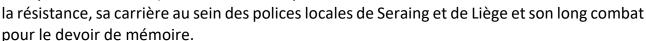
http://www.1914-1918.be

Paul Brusson, passeur de mémoire, 10 ans déjà...

Le 6 octobre 2021, le Parlement wallon, pour la quatrième année, remettait les prix « Passeur de Mémoire ».

Un petit mot d'explication sur ce prix. Cette distinction est remise à des personnes qui ont prouvé par leurs actions, par l'enseignement prodigué aux jeunes, ou toute action visant à ne jamais oublier le sacrifice de tant de citoyens belges au cours des deux guerres mondiales. Le comité, cette année, a reçu 38 dossiers et en a sélectionné 4. Parmi ces 4 personnes, il y avait Paul Brusson qui a reçu le prix à titre posthume.

Dans un précédent bulletin (2020-2 que nous pouvons vous envoyer sur demande), nous avions évoqué son action dans



Prix Passeur de Mémoire 2021

Ce 6 octobre, son petit-fils, Milan JOVIC, prononçait un discours devant les députés. Vous le découvrirez à la fin de l'article. Ce discours reçut une standing ovation de la part des Représentants wallons.







Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités.

C'est avec une grande émotion que ma famille et moi-même recevons ce prix décerné à mon grand-père.

Nous remercions le Comité Mémoire et Démocratie de lui avoir décerné le titre de passeur de Mémoire à titre posthume. Nous remercions aussi les parrains, Madame Sylvie Jourquin, ma compagne et membre de la communauté juive de Liège; Madame Christiane Rachez, orpheline de prisonnier politique mais aussi secrétaire de l'Amicale belge de Mauthausen: et enfin Monsieur Christophe Dupont, ami très cher de notre famille qui a directement accepté de parrainer la candidature de mon grand-père pour ce prix.

En préambule, je tiens à dire que j'ai reçu une très belle lettre du président du comité international de Mauthausen, Monsieur Guy Dockendorf, qui ne peut malheureusement être présent aujourd'hui. Il rappelle dans sa lettre tout ce à quoi mon grand-père était attaché : la fraternité, la solidarité, le chemin de la compréhension réciproque. Ma famille et moimème le remercions vivement de son témoignage fraternel.

L'honneur qui est fait ce jour intervient à un moment symbolique, en tout cas lorsque l'on est attaché aux dates, aux chiffres ce qui est mon cas : cette année cela fera 10 ans que mon grand-père est parti, le 27 octobre 2011, et cela a fait 100 ans qu'il est né, le 29 avril 1921.

Ce titre qui lui est décerné consacre, encore 10 ans après sa mort, une vie de combat. C'est la reconnaissance d'une vie hors norme, que peu de gens peuvent s'imaginer de nos jours.

En effet, mon grand-père a vécu plusieurs vies en une seule : l'avant-guerre, ou en 1939 il est diplômé de l'école de la chaussure à Liège, la guerre avec pour conséquence sa déportation dans les camps nazis, et l'après-guerre, où il embrasse la carrière de policier communal, pour gravir un à un les échelons et devenir le premier commissaire en chef de la ville de Liège après les fusions de communes.

Après 1945, lors de sa troisième vie oserais-je dire, mon grand-père n'a eu de cesse de se soucier des gens, de toutes catégories sociales, de toutes confessions, que ce soit à travers son engagement social au sein de l'assistance publique (l'ancêtre du CPAS) ou dans différentes associations, que ce soit au sein même de la police, où sa porte était toujours ouverte pour tous (ce que m'ont certifiés d'anciens policiers communaux), que ce soit par ses témoignages dans les écoles, et bien sûr à travers l'organisation de voyages de la mémoire au sein du symbole de ce que la barbarie humaine peut engendrer, les camps de concentration.

Il a pendant des dizaines d'années essayé d'inculquer aux jeunes générations un esprit de tolérance, de partage, de franchise, en mettant en évidence lors de ses conférences, lors de ses voyages, qu'il fallait refuser tous les sectarismes, tous les stéréotypes, ainsi que les nationalismes ou toute idéologie éloignée de la solidarité et de la fraternité.

Que l'honneur de ce jour soit partagé à tous ses camarades, décédés, le temps faisant son œuvre, mais aussi aux jeunes et aux moins jeunes, aux membres des Territoires de la Mémoire, qui se sont engagés avec lui dans son combat, et qui l'ont soutenu.

En mémoire de mon grand-père, je vous invite tous à vous souvenir, au quotidien, et à répandre ce message qui était le sien : si nous oublions le passé, nous sommes condamnés à le revivre.

La discrimination, le refus de la différence sont des voies ouvertes pour le retour à des idéologies extrêmes et nauséabondes, comme nous le vivons hélas encore trop, de nos lours, au sein de l'Europe même.

En mémoire de mon grand-père, souvenez-vous que dans notre monde moderne la tolérance et l'éducation à la tolérance sont plus nécessaires que jamais, que ces éléments sont les piliers des droits de l'homme, du pluralisme, de la démocratie et de l'état de droit.

Plus encore que le devoir de mémoire, pour citer Simone Veil, nous avons le devoir d'enseigner et de transmettre.

Encore merci à vous tous....

L'hommage à Paul Brusson par le Président du Comité International de Mauthausen, Monsieur Guy DOCKENDORF



Albanie | Allemagne | Autriche | Belgique | Biélorussie Bulgarie | Espagne | États-Unis d'Amérique | France Grèce | Hollande | Hongrie | Israel | Italie | Luxembourg Pologne | Russie | Serbie | Slovaquie | Slovènie Tchéquie | Ukraine

Président:

Guy Dockendorf, professeur 61, promenade de la Sûre L - 9283 Diekirch | Luxembourg Tél. mobile: +352 621 255 607 E-mail: guy.dockendorf@culture.lu www.cim-info.org

Hommage à Paul Brusson à l'occasion de l'attribution par le jury du Comité «Mémoire et Démocratie» du Parlement de Wallonie

du titre de «Passeur de mémoire» à Monsieur Paul Brusson

Cérémonie du mercredi 6 octobre au Parlement de Wallonie

Cher Paul,

Comme je ne peux me rendre à Namur aujourd'hui, je voudrais t'adresser, au nom du Comité International de Mauthausen auquel tu as si longtemps appartenu, quelques mots pour te dire, à toi et à tous ceux qui t'honorent aujourd'hui, quelques mots:

Dans mon souvenir de "jeune" de la 2e génération, tu as été d'abord un très bon ami de mon papa, lui-même résistant actif et déporté à Mauthausen, Melk et Ebensee. Comme mon père, tu t'étais engagé très tôt dans la résistance active contre l'oppresseur nazi. Prisonnier NN (Nacht und Nebel - nuit et brouillard), tu es passé par les camps de Mauthausen, Natzweiler-Struthof et Dachau-Allach où tu fus libéré par les Américains le 30 avril 1945.

J'ai eu la chance de mieux apprendre à te connaître au sein du *Comité International de Mauthausen*, où tu es très vite devenu un membre privilégié de la **«grande famille de Mauthausen».**

Le Comité International de Mauthausen est né, dans les camps de Mauthausen, pendant l'hiver 44/45 par des petits groupes illégaux de résistance contre la barbarie nazie. Ce que nous appelons aujourd'hui la solidarité internationale n'était pas un vain mot pour les prisonniers des camps de concentration des Nazis. Elle existait dans les camps de Mauthausen, de Gusen, Melk, Ebensee et

1

autres, donc des camps où la présence des Autrichiens était fortement minoritaire.

Cette solidarité internationale avait beaucoup de visages: essayer de créer des groupes illégaux de résistance dans les camps, établir des contacts avec la population locale, essayer de réduire les tensions entre les différentes nations présentes dans les camps, écouter les nouvelles des radios étrangères pour diffuser des informations sur le déroulement de la guerre, démasquer les espions des SS, réduire le pouvoir des fonctionnaires criminels, fournir habits et vivres surtout à des prisonniers malades, offrir un programme culturel musical aux prisonniers, mais aussi saboter le travail des Nazis et préparer une résistance militaire pour le cas où une liquidation en masse des prisonniers se préparait.

Survivant des camps de la mort tu avais compris qu'il fallait toujours témoigner et faire vivre cette solidarité internationale, passer la mémoire auprès du grand public et surtout auprès des jeunes.

Paul, nous continuons de tirer la motivation pour notre travail de mémoire du fameux **Serment de Mauthausen**, prononcé en 12 langues différentes le 16 mai 1945 lors du départ du camp des prisonniers soviétiques. En voici quelques lignes:

La paix et la liberté sont la garantie du bonheur des peuples et l'édification du monde sur de nouvelles bases de justice sociale et nationale est le seul chemin pour la collaboration pacifique des États et des peuples.

Nous voulons, après avoir obtenu notre liberté et celle de notre nation, garder le souvenir de la solidarité internationale du camp et en tirer la leçon suivante :

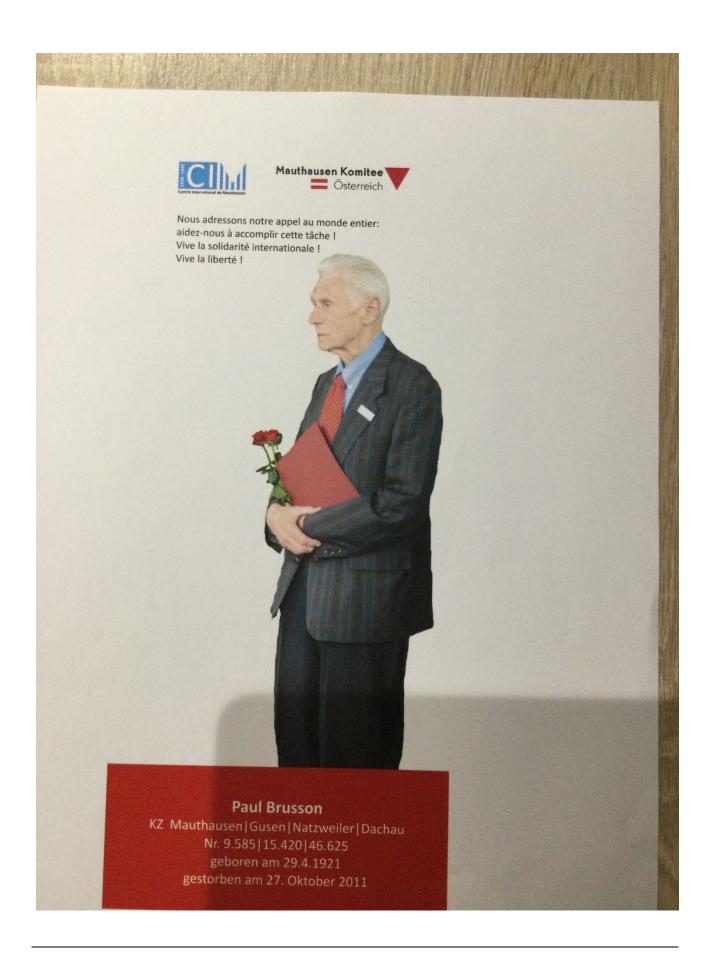
Nous suivrons un chemin commun,

THE RESERVE OF THE PARTY OF THE

le chemin de la compréhension réciproque, le chemin de la collaboration à la grande oeuvre de l'édification d'un monde nouveau, libre et juste pour tous.

Cher Paul,

Voici un portrait récent de toi : oui, avec beaucoup de tes amis de Mauthausen tu figurais, au mois de mai dernier, au Heldenplatz, dans une exposition en plein air:



Qu'y avait-t-il dans le portefeuille des Belges?

Eté 1914, la ruée aux guichets de la Banque Nationale

Si l'assassinat de l'archiduc d'Autriche-Hongrie et de son épouse, le 28 juin 1914, a suscité quelques remous sur les marchés financiers européens, la Belgique est demeurée relativement calme, certaine de rester à l'écart de tout conflit.

Mais l'entrée en guerre des grandes puissances fin juillet puis, surtout, l'ultimatum adressé par l'Allemagne à la Belgique, le 2 août, provoquent la panique parmi la population belge. Alors que les Bourses de Bruxelles et d'Anvers ferment immédiatement leurs portes, le public se rue à la Banque Nationale pour y échanger ses billets contre de la monnaie métallique.

En effet, depuis plusieurs années, les pièces (en or et en argent) ont été progressivement remplacées par les premiers billets en papier; en 1913, elles ne représentaient déjà plus que 4% de l'argent en circulation en Belgique et leur utilisation était limitée aux petites transactions. La population belge avait facilement accepté l'introduction de ces billets-papier mais, en ces temps troublés, elle leur fait désormais beaucoup moins confiance : durant la semaine précédant l'ultimatum allemand, près de 66 millions de francs sont ainsi convertis de billets en pièces d'argent... qui sont alors rapidement cachées dans quelque bas de laine ou sous un matelas !

Par conséquent, face à la pression grandissante et suite à son rejet de l'ultimatum, le Gouvernement prend l'arrêté royal N°216 du 2 août 1914 qui autorise la Banque Nationale à cesser les échanges en espèces.

L'échange en pièces d'argent (principalement de cinq francs) a permis à la Banque Nationale de conserver ses réserves d'or intactes mais la thésaurisation massive de ces mêmes pièces d'argent par la population et l'arrêt des échanges perturbent gravement les circuits de paiement. Pour répondre à cette pénurie de liquidités, la Banque Nationale met alors en circulation, dès le 3 août, des billets de cinq francs dont l'impression avait débuté secrètement, et fort opportunément, en 1912 ; elle émet également des bons spéciaux pour rembourser les comptes courants et garantir les dettes des banques privées... Par ailleurs, les Allemands progressant sur le territoire belge en direction de Bruxelles, le Gouvernement ordonne l'évacuation discrète des réserves de métaux et des planches à billets du siège central de la Banque Nationale vers sa succursale d'Anvers, puis vers Londres où elles resteront stockées à la Banque d'Angleterre durant tout le conflit. Cette mesure entraîne une nouvelle pénurie de liquidités ; début septembre, est créée une série de cinq coupures dites de "comptes courants" et, pour la première fois, une personnalité y est représentée : Léopold Ier, premier roi des Belges. Ce sont aussi les derniers billets imprimés par la Banque Nationale durant la Grande Guerre. Les autorités allemandes, une fois installées dans la capitale, exigent le retour à Bruxelles des stocks de métaux et des clichés d'impression de billets, ce que le Gouvernement en exil au Havre (Nord de la France) refuse ; le 24 décembre 1914, les Allemands retirent à la Banque Nationale son droit d'émission de billets et démettent de ses fonctions le Gouverneur de la Banque.

Les billets de la Société Générale et les marks

Cependant, pour le monde financier et politique belge, il faut éviter que la gestion de la monnaie ne tombe complètement entre les mains de l'occupant allemand! Ainsi, soutenue par le consortium des banques bruxelloises, la Société Générale, le plus important groupe d'investissement de Belgique, se propose pour reprendre provisoirement l'émission de billets et les autorités allemandes acceptent.

A partir de janvier 1915, les premiers billets au nom de la Société Générale rejoignent ceux de la Banque Nationale, toujours valables, dans le portefeuille des Belges; cette fois, c'est Louise-Marie, première reine des Belges et figure méconnue des Allemands, qui est représentée. Notons qu'il ne s'agit pas là d'une prise d'intérêts d'une société au détriment d'une autre mais bien d'une collaboration entre les deux sociétés, le département d'émission de la Société Générale servant finalement de paravent aux activités de la Banque Nationale. Celle-ci continue, à travers des prêts et des garanties de dette, à soutenir les administrations de l'Etat, les villes et les communes, les organismes publics (comme le Crédit communal ou la Caisse générale d'Epargne et de Retraite), des entreprises, des établissements de bienfaisance et d'aide à la population etc.

Et surtout, la Banque Nationale finance les "contributions de guerre" exigées par l'Allemagne aux provinces. En effet, le 10 décembre 1914, les autorités allemandes imposent un premier "tribut" de 480 millions de francs payable en douze mensualités, un montant astronomique puisqu'il correspond quasiment à la somme annuelle des recettes fiscales de l'Etat! A la fin du conflit, la dette des provinces s'élève à près de 2,5 milliards de francs.

Grâce aux billets de la Société Générale, la situation monétaire pourrait enfin s'être stabilisée mais il n'en est rien : au manque de liquidités succède le trop de liquidités. En cause, principalement, l'introduction du mark comme moyen légal de paiement en Belgique, au taux de 1 mark pour 1,25 franc imposé par un arrêté allemand du 3 octobre 1914. Un taux de change évidemment très avantageux pour l'occupant qui achète en grandes quantités des produits belges avec des marks. Théoriquement, à l'instar des autres monnaies étrangères, les marks-papier sont garantis par l'or détenu au sein de leur banque centrale d'origine, la Reichsbank; en réalité, cette couverture est fictive et l'introduction des marks constitue plutôt un moyen supplémentaire de contraindre la Belgique à participer à l'effort de guerre allemand. Par conséquent, la population belge se méfie de ces markspapier mais, paradoxalement, cette méfiance en accélère la circulation puisque chacun, institutions bancaires comme particuliers, cherche à se débarrasser de ses espèces allemandes en payant dettes et marchandises avec celles-ci. En fin de course, la Banque Nationale et la Société Générale se retrouvent à amasser une réserve considérable de marks qu'elles ne peuvent remettre en circulation et sont forcées, à partir de septembre 1916, de déposer sur un compte productif à la Reichsbank... Maigre consolation à ce "hold-up", les Allemands doivent en assurer eux-mêmes le transport de Bruxelles à Berlin.

En réalité, cette couverture est fictive et l'introduction des marks constitue plutôt un moyen supplémentaire de contraindre la Belgique à participer à l'effort de guerre allemand.

Un circuit monétaire parallèle initié par les communes

A cette instabilité monétaire s'ajoute non seulement la contrefaçon mais également le difficile acheminement des billets dans les provinces occupées où la pénurie de liquidités est plus criante qu'à Bruxelles, en particulier pour les petites transactions et le paiement des salaires.

Pour y remédier, plus de six cent communes, entreprises et associations de bienfaisance (telles que le Comité national de Secours et d'Alimentation) décident d'émettre eux-mêmes une nouvelle devise, les "monnaies ou billets de nécessité". Les premiers bons communaux, valables uniquement sur le territoire de la localité ou dans certains magasins, font ainsi leur apparition à Aiseau (dans la province du Hainaut) le 7 août 1914 ; ils se multiplient un peu partout en territoire occupé, essentiellement durant les années 1914 et 1915, jusqu'à la fin de la guerre puisque Stekene (en Flandre Orientale) semble être la dernière commune à en produire le 28 septembre 1918.

Néanmoins, toutes les communes belges n'utilisent pas des "billets de nécessité" et celles qui le font en émettent une ou plusieurs fois selon les besoins : d'abord pour payer les fournitures et le salaire du personnel communal, puis pour aider les familles de soldats mobilisés, les chômeurs, les nécessiteux et les réfugiés. Cette fameuse "monnaie de nécessité" prend le plus souvent la forme de billets imprimés de couleurs diverses, rarement illustrés, et parfois de petites pièces métalliques, dont la valeur va de un centime à cinq francs maximum ; dans certaines localités, comme dans la majorité des associations et des entreprises, elle prend la forme d'un "bon pour".

En effet, les nombreuses usines et sociétés qui n'ont plus, ou difficilement, accès à leurs avoirs bancaires ont aussi recours à des bons de salaire et d'achat. Une manière simple de reporter le problème à plus tard... voire de protester contre les banques, à l'instar de cette coopérative de Lodelinsart (en Hainaut) qui imprime au verso de ses billets : "Messieurs les commerçants qui accepteront ce billet prouveront toute leur sympathie pour les ouvriers verriers et plus de patriotisme que MM. les banquiers (...) Nous avons été forcés de recourir à ce moyen à cause du refus systématique qu'ils ont opposé à nos demandes d'avances d'argent (...)".

Impression de bons d'achat également chez les associations de bienfaisance pour qui ce système pratique permet d'éviter les abus ; nombre de billets comportent d'ailleurs un avertissement, comme à Laeken (près de Bruxelles) : "Celui qui fera un usage abusif de ce bon (revente contre de l'argent, échange contre des bières et liqueurs etc.) se verra supprimer immédiatement tout secours et sera poursuivi en justice."

Une association de Charleroi va plus loin en interdisant l'utilisation de ses bons dans les débits de tabac et les cabarets. L'objectif est clair, l'aide à la population doit servir à l'alimentation et à l'achat de marchandises de première nécessité comme du charbon ou des vêtements.

Précisons enfin que la mise en circulation des "monnaies de nécessité" ne constitue pas une initiative propre à la Belgique et, encore moins, à la Première Guerre mondiale.

En effet, nous retrouvons ce type de monnaie fiduciaire (autrement dit, dont l'utilisation est basée sur la confiance accordée à celui qui l'émet) aussi bien dans le nord de la France à la même époque que, de manière générale, partout où, à travers les âges, la situation économique et monétaire est troublée. Ce circuit parallèle initié par les communes réapparaîtra durant la Seconde Guerre mondiale.

Adrien LELEU

Historien

Lien: https://www.rtbf.be/14-18/thematiques/detail-franc-belge-deutsche-mark-et-monnaies-de-necessite?id=8264406

Nos héros oubliés

Le War Heritage Institute a entrepris un travail important pour se souvenir de nos anciens combattants décédés. Ils sont d'ailleurs toujours à la recherche de certains et font appel aux citoyens pour les aider à les retrouver.

Vous pouvez accéder à ce site en cliquant sur :

https://www.wardeadregister.be/fr/le-belgian-war-dead-register-besoin-daide

58.000 soldats ont déjà été répertoriés. Mais il en reste encore. Aidez-les.

M. CAILLET

Le "Rideau de Fer" entre la Belgique et les Pays-Bas (1915- Novembre 1918)

La construction de ce que certains appelleront le "Rideau de fer" fut la réponse des Allemands. Assez vite, cette frontière métallique rentre dans l'imaginaire collectif. Elle frappe l'esprit populaire. Le Belge de la rue en a entendu parler.

Ne diffuse-t-on pas des caricatures, des "chromos", sur lesquelles on reconnaît des contrebandiers ou des volontaires de guerre installer un tonneau entre deux fils de fer, afin de s'introduire dans l'orifice et, finalement, rejoindre les Pays-Bas neutres ? Cette arme ne va-t-elle d'ailleurs pas se retourner contre celui qui l'a instaurée ?

En effet, rapidement, tantôt lassés, tantôt indulgents, tantôt corruptibles, les sentinelles allemandes, se sentant parfois oubliées dans des zones quelquefois éloignées de toute ville et considérablement calmes, n'hésiteront pas, moyennant un ballot de tabac ou quelques œufs, à fermer les yeux devant l'activité de certains passeurs...

Un symbole fort

En janvier 1915, les Allemands doivent se rendre à l'évidence : la frontière entre la Belgique et les Pays-Bas est une épine dans leur pied. Près de 6.500 jeunes Belges ont déjà transité par le Nord afin de rejoindre la Grande-Bretagne. Ils seront plus de 30.000 durant tout le conflit. L'occupant prend donc des mesures. L'enjeu est de taille. En effet, d'une part, les Pays-Bas représentent, pour les Britanniques, le point de départ de leurs opérations d'espionnage en Belgique occupée. D'autre part, un nombre important de lettres de familles de soldats belges transitent par les Pays-Bas, afin d'atteindre leurs destinataires. Un trafic se développe et rapporte près de 15 francs belges par kilo de lettres au passeur qui s'est dévoué pour cette tâche! Enfin, de nombreux évadés belges et déserteurs allemands – surtout au début de la guerre – évacuent par les Pays-Bas; certains d'entre eux sont aidés par des personnes notables, comme la jeune comtesse d'Ursel, qui sera condamnée à un an de prison en Allemagne. À la fin juin 1915, afin de sortir de cette situation, de cette ornière aussi curieuse que malaisée pour l'occupant, ce dernier commence à installer une clôture électrique, d'une tension de 2000 volts.

Brand Whitlock et la mémoire de la «Civil War»

Un des témoins les plus précieux pour l'histoire de la Première Guerre mondiale en Belgique, le représentant des Etats-Unis à Bruxelles, Brand Whitlock, note, au sujet de ce «Rideau de fer» :

La vigilance redoublait alors à la frontière hollandaise. Tout le long, dans la Campine mélancolique avec ses bois de sapins, ses petits chênes, ses landes empourprées de bruyère, se hérissait un réseau compliqué de fer barbelé, flanqué d'une haute barrière de fil de fer étincelant, chargé d'électricité qui donnaient la mort au seul contact. Les hommes bravaient ces fils en y enfonçant des tonneaux sans têtes et en passant au travers. Parfois on isolait les fils au moyen de couvertures en caoutchouc, parfois on les coupait. Plus tard, les Allemands renforcèrent les fils, en firent des doubles rangées et la barrière devint plus haute. Le long de l'Escaut, l'on passait au moyen de barques. Mais beaucoup d'hommes plongeaient et traversaient le fleuve à la nage, et beaucoup furent tués dans l'eau par les sentinelles. Il était long et dangereux, ce voyage à la frontière ; souvent il prenait plusieurs jours, avec ses haltes en certaines granges, maisons ou estaminets, - ce que nos grands-pères du temps de la guerre civile [la Guerre de Sécession] appelaient « un chemin de fer souterrain ». Certains hommes connaissaient les mots de passe et, dans le bois, des braconniers servaient de guides. Les itinéraires, les mots de passe, les stations, tout ce mystérieux système changeait souvent car les espions allemands finissaient par le découvrir.

Les trafics

Pendant plus de trois ans, les passeurs et trafiquants belges ont dû trouver des trésors d'ingéniosité, en vue de détourner cette frontière électrique. Dans la région de Kanne, où se trouve une carrière de marne (roche sédimentaire composée de calcaire et d'argile), certains avaient exploité cette faille dans le système de surveillance allemand pour atteindre leur objectif. La carrière fut rapidement fermée par l'occupant.

Cette clôture installe un réel sentiment de peur, qui touche au quotidien. Doit-on citer l'exemple de la nommée Ida Martens (commune de Luyksgestel), dont le chien s'est approché fort imprudemment de la structure électrique et a tenté de la mordre ; les dents de l'animal furent éjectées de sa gueule dans la seconde.

Dans un autre registre, retenons l'exemple du jeune Joris Leunen (région de Wortel), né en 1909, se souvenant que son instituteur emmenait régulièrement ses élèves à la morgue la plus proche, afin de leur exhiber les corps des derniers passeurs téméraires, étant passés de vie à trépas sur la clôture!

Tout cela ne contribue pas à apaiser l'atmosphère. Ni à éteindre un climat de peur, qui, çà et là, peut tourner à la psychose. L'imagerie populaire a surtout retenu, pour la légende, les croquis montrant les passeurs traversant la clôture au moyen d'un tonneau. Toutefois, il faut surtout y voir une belle opération de propagande de guerre.

En effet, la pratique la plus courante n'est autre que la corruption des sentinelles allemandes postées sur la ligne frontalière.

Un instituteur emmenait ses élèves à la morgue afin de leur exhiber les corps des derniers passeurs téméraires.

Paul-Henri Spaak: un clandestin parmi d'autres

Mais, comment ne pas parler du cas le plus connu de passage clandestin de la Belgique aux Pays-Bas, à savoir celui du futur homme d'Etat d'envergure internationale Paul-Henri Spaak (1899-1972) ?

À peine âgé de 16 ans, contre l'avis de son père, le jeune Spaak décide de prendre contact avec certains passeurs, afin de pouvoir rejoindre l'armée belge. Arrêté non loin de la ligne de passage, l'adolescent est emmené à la prison de Turnhout. De là, il parvient à écrire à sa famille, et démontre, par la même occasion, que, selon les camps, le régime d'incarcération est plus ou moins libéral ; ainsi note-t-il à sa grand-mère, non sans un humour à toute épreuve :

J'ai pris mes vacances, cette année, un peu plus tôt que d'habitude, et je me suis retiré dans une charmante petite ville [...] dont, hélas, je n'ai pas encore visité les environs. Je suis descendu au plus grand hôtel de la ville. Il est d'un aspect un peu triste [...] Au bureau, on m'a donné la chambre 45 puis, et c'est une drôle de coutume, on m'a enlevé tout mon argent [...] La lecture, quand il y a de quoi, est mon occupation favorite [...] Je me suis déjà procuré cinq livres. Les auteurs sont nouveaux pour moi [...] Raoul de Navery est l'auteur d'une cinquantaine de volumes [...] Vous pensez sans doute [...] que c'est un rival de Ponson du Terrail ou de Xavier de Montépin. Point du tout, c'est un auteur catholique et moral dont le héros principal est Dieu (avec un D le plus grand possible). Si ces livres ne m'inspirent pas un grand intérêt, j'en retirerai du moins [...] de sages conseils et c'est la saine littérature que je désire [...] Je suis en bonnes mains et pour mon retour vous pouvez commander un livre de prière. Je vais d'ailleurs à l'église deux fois le dimanche et j'écoute avec religion un sermon et une exhortation... en flamand.

Après Turnhout, Spaak sera transféré au camp de Sennelager (près de Paderborn, en Rhénanie du Nord), où il resta deux années, jusqu'en 1918.

Le Rideau tombe en novembre...1918

Une fois le moment de la libération venu, le 11 novembre 1918, la plupart du temps, ce furent les habitants eux-mêmes qui s'occupèrent de détruire la clôture électrique.

Celle-ci, notamment en ce qui concerne les agriculteurs, leur a parfois servi à délimiter de manière opportune leurs terres de celles de leurs voisins. Souvent les reliquats de la clôture ont été brûlés, tant du côté belge que du côté néerlandais de la frontière. Mais, tout ne se passa pas avec une allure aussi systématique qu'il n'y paraît.

Retenons, pour conclure, le cas de Jan Van Looveren, un fermier de Meer, dans la région de Hoogstraeten. Dans les dernières semaines de la guerre, le bruit court que le courant électrique de la clôture a été désactivé par les forces allemandes. Le 12 novembre 1918, le fermier souhaite rejoindre sa famille, restée de l'autre côté de la séparation métallique, à Wuustwezel. La mauvaise fortune a voulu que la barrière fût encore électrifiée. Il mourut sur le coup. Ce fut sans doute la dernière victime du "Rideau de fer".

Vincent Genin

Historien

Lien: https://www.rtbf.be/14-18/thematiques/detail-le-rideau-de-fer-entre-la-belgique-et-les-pays-bas-1915-1918?id=8303094

"Il n'y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants »

Jean d'Ormesson

« Tenez-vous loin des gens négatifs, ils ont un problème pour chaque solution »

Albert Einstein

Hidez l'asbl

Nous avons atteint le premier seuil de 50 membres. C'est magnifique car l'an passé nous n'étions que 37 et nous vous en remercions sincèrement pour la confiance qu'ils nous témoignent. Mais nous voudrions être encore plus pour pouvoir diffuser nos objectifs à plus de monde.

Ceux-ci sont simples:

- 1. Se souvenir de nos anciens, de leurs combats pour la défense de nos libertés, au cours des deux guerres mondiales,
- 2. Honorer le grand Roi Albert 1^{er},
- 3. Commémorer avec éclat le souvenir du Roi Chevalier et de Ses soldats,
- 4. Défendre notre beau pays, ses réalisations, ses grands hommes ; et nous en avons beaucoup.
- 5. Réaffirmer sans cesse notre attachement indéfectible à notre Souverain et à sa famille.

Tels sont nos principaux objectifs. Pour cela, il faut des moyens, entre autres notre bulletin. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à vous afin de nous aider financièrement. Vous pouvez verser la somme de 12 € minimum au compte Bpost BE04 0004 4690 1531 de l'asbl avec la mention : nom + cotisation 2022. D'avance, nous vous en remercions vivement et très sincèrement.

Le Trésorier

«Le vrai soldat se bat non pas parce qu'il déteste ce qui est devant lui, mais parce qu'il aime ce qui est derrière lui.»

GK Chesterton



Les Bataillons de Fusillés en 1944

Immédiatement après la Libération de la Belgique, le gouvernement belge a commencé par le recrutement de volontaires pour lever 6 bataillons. Numéros 1-3 ou origine flamande, numéros 4-6 ou origine francophone.

Ils ont reçu une formation abrégée, et à la mi-décembre 1944. Ils sont placés sous le commandement opérationnel du haut commandement allié.

Le 5^e et le 6^e Bataillon de Fusiliers furent immédiatement utilisés pour le front et ont participé à la bataille des Ardennes.

Parce que la guerre en Europe semblait durer plus longtemps que prévu, le haut commandement allié a demandé au gouvernement belge de lever un plus grand nombre de bataillons de fusiliers.

Malgré l'hébergement et d'autres problèmes logistiques, le gouvernement belge a réussi en levant 62 bataillons, dont 39 avant la fin des hostilités en Europe.

Site web: http://www.be4046.eu/

A Henri-Chapelle



En ce 24 décembre 2021 vers 16h30, dans un moment fort d'émotions, nous avons traversé l'allée principale du cimetière,

C'est un jeune garçon, qui a allumé la flamme de la liberté devant le grand mât US,





Puis nous nous sommes retournés vers les 8000 croix en présentant notre Drapeau, notre salut « Cycliste », c'est à ce moment en remontant dans la pénombre, que nous avons senti ces hommes « debout comme un seul homme », au « garde à vous » rendant notre salut militaire.

Dans ce monde, ne jamais oublier le Prix de la liberté.

Joyeux Noël,

Meilleur Vœux 2022,

Pour une terre de Paix.

Fraternelle Royale des Carabiniers Cyclistes Liège.



Hitler avait dit "on va faire la guerre , on va la gagner et vous roulerez tous en Volkswagen" . Ils ont fait la guerre , ils l'ont paumé et ils roulent tous en Mercédès.

Coluche

"Je fais le rêve, qu'un jour les hommes, se lèveront et comprendront enfin, qu'ils sont faits pour vivre ensemble comme des frères. Je fais le rêve, qu'un jour, chaque homme différent dans le monde entier, sera jugé pour sa valeur personnelle, non sur la couleur de sa peau ou de son appartenance religieuse et que les hommes respecteront la dignité de la personne humaine...
Ce serait merveilleux!
Les étoiles pourront enfin chanter ensemble! »

Martin Luther King